

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Colmar (68000)

Réponses de Eric Straumann, au nom de la liste « Un nouveau Maire pour Colmar »

— le 28/02/2020 à 08:28 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Il faut une planification sur la durée du mandat en parallèle avec les plans de rénovation urbains, de voiries et des réseaux.

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 0,5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Oui, la proportion me paraît tout à fait réaliste.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Oui c'est une bonne idée d'avoir un référent vélo.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : route d'Ingersheim, avenue d'Alsace, rue de la 1ère armée...

Oui en parallèle de la rénovation de la voirie.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, le parc des expositions, les établissements scolaires, les lieux culturels et sportifs, quartiers...

Il convient de mettre en place une signalétique qui est aujourd'hui inexistante, mais utile aussi bien pour les colmariens que nos visiteurs.

Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. particulièrement au niveau des passages de la voie ferrée

Oui nous proposons la mise en place de 2 passerelles au dessus de la voie de chemin de fer.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Oui, en liaison avec le référent vélo.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Colmar a tous les atouts pour être une ville vélo. Une des villes les plus sèches de France sans aucun dénivelé.

Action n°9 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Avenue d'Alsace, avenue de la République, route de Strasbourg, boulevard Poincaré, rue Stanislas, rue de la 1ère armée...

Oui en parallèle de la rénovation de la voirie.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

C'est dans notre programme pour les secteurs les plus sensibles.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Oui pour les arceaux. Mais je suis plus réservé pour ce vélobox en zone urbaine.

Action n°12 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Poursuivre l'implantation des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Oui c'est un sujet à étudier.

Action n°13 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Oui c'est souvent un aspect oublié alors que son impact financier est faible.

Action n°14 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Pourquoi pas si la demande s'exprime.

Action n°15 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Et créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Oui ces structures existent déjà à Colmar.

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.
Et mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°17 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Oui dans le cadre scolaire. D'ailleurs l'action existe déjà (permis vélo).

Action n°18 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.
Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Oui par application de la législation existante.

Action n°19 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture". Le dernier dimanche du mois de mars et le dernier dimanche du mois de septembre. Et pérenniser "la fête du vélo".

Il faut d'abord étudier l'impact d'une telle mesure sur d'autres activités sociales locales. Je ne suis pas contre le principe.

Action n°20 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Oui à travers les supports de communication municipaux.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e